



RÉGLEMENTAIRE & CONFORMITÉ

« MISE EN CONFORMITÉ DES DÉCLARATIONS FAITES AUX TIERS »

Les compagnies d'assurance sont soumises à une réglementation fiscale complexe conduisant à transmettre de nombreux flux aux tiers (DGFP, clients ...). Ce millefeuille législatif* est la résultante d'une intensification continue de la réglementation en la matière.

Ces réglementations ont pour conséquence des déclarations de données obéissant chacune à des règles propres. En effet, la typologie des données fiscales à transmettre aux tiers peut être différente selon la nature du contrat, des intervenants, des garanties, des prestations ...

Les assureurs, dans ce contexte, doivent multiplier les flux de données ainsi que leurs traitements et contrôles. Ils doivent s'assurer de la cohérence globale des données transmises mais également réaliser une veille constante de la législation fiscale.

Dans le cadre de cette nouvelle offre, les équipes de Fræris vous accompagnent sur l'ensemble du processus de mise en conformité avec ces réglementations.

* FICOVIE, IFU, FATCA, CRS/Non Répondants, DAC 6, PASRAU...





Etude des portefeuilles visés par la réglementation

- Analyse des typologies des portefeuilles (épargne/retraite/prévoyance, gammes commercialisées, garanties proposées/type de prestations ...)
- Identification des périmètres des déclarations fiscales selon le destinataire (DGFIP, clients, ...)
- Prise de connaissance des processus existants (outils et cheminement de la donnée) et des manquements déjà identifiés



Analyse des écarts en prévision de la mise en conformité

- Etablissement d'une cartographie des déclarations ainsi qu'une synthèse de la compréhension des processus
- Analyse et évaluation des écarts avec la réglementation en vigueur
- Identification des leviers de mise en conformité et de cohérence des processus existants



Accompagnement pour la mise en conformité

- Définition du planning et priorisation des travaux en fonction des risques associés et des budgets/ressources
- Mise en place d'ateliers pour la mise en œuvre des chantiers
- Pilotage du projet (Comitologie, animation des ateliers, conduite du changement, contrôles ...)



Nos consultants experts en conformité

- Maîtrisent la réglementation relative aux déclarations fiscales
- Connaissent les pratiques de marché en vigueur
- Sont force de proposition dans la mise en œuvre de solutions opérationnelles et pragmatiques



Nos chefs de projets métiers

- Organisent vos projets dans un environnement complexe et transverse
- Disposent de fortes connaissances des processus métiers
- Vous apportent leur capacité d'analyse et d'animation



**Actuaires
& Experts**



**Projet
& Transformation**



**Réglementaire
& Conformité**

NOUS CONTACTER :
+33 1 84 17 19 74
contact@fraeris.fr
www.fraeris.fr